

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 49 minut. soir, Omnibus.  
3 — 52 — — Express.  
3 — 27 — — matin, Express-Poste.  
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — matin, Omnibus.  
6 — 23 — soir, Omnibus.  
9 — 28 — — Direct-Poste.  
Départ de Saumur pour Tours.  
3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Il paraît, d'après la *Gazette de Cologne*, que le cabinet autrichien doit envoyer dans quelques jours à tous ses agents une note-circulaire dans laquelle il exposera sa position dans la question italienne. Dans cette note, l'Autriche exposerait un plan dont nous n'avons pas à faire ressortir les impossibilités, et que, d'ailleurs, elle ne peut et ne veut soutenir que par une passivité absolue; il résulte tout d'abord pour nous un fait évident: c'est que tout le monde en Europe, même l'Autriche, sent le besoin de la paix, et que de toutes parts on s'efforcera de la maintenir.

La séance du Parlement, de lundi, dont le télégraphe nous apporte un résumé, n'a offert, comme on devait s'y attendre, qu'un faible intérêt. Il y a eu cependant des interpellations.

D'une part, à la Chambre des lords, c'est le marquis de Normandy qui a annoncé une demande en communication de la correspondance relative aux affaires d'Italie entre les deux gouvernements; à la Chambre des communes, M. Kinglake désire savoir où en est la question de la Savoie; M. Horsman blâme l'article 11 du traité concernant l'exportation des charbons, et il demande une enquête sur les ressources de l'Angleterre en fait de charbons; d'un autre côté, sir Pakington interpelle le cabinet sur la question des pêcheries de Terre-Neuve, et lord Cocherane sur l'expédition de la Chine, à propos de laquelle il blâme vivement la conduite de lord Elgin.

Lord Palmerston prie M. Kinglake d'ajourner ses interpellations jusqu'à ce que le gouvernement soit en mesure d'entrer complètement en matière, et M. Kinglake consent à l'ajournement *sine die* après quelques observations sans portée. En ce qui touche la question de M. Hosman sur les charbons, le ministre présente de promptes explications.

De son côté, lord John Russell a déposé sur le bureau des communes les papiers relatifs aux affaires d'Italie; il répond à sir Pakington que les commissaires français et anglais chargés de l'examen

des pêcheries de Terre-Neuve ont fait leurs rapports; M. Gibson promet de communiquer des pièces donnant certaines explications sur le traité de commerce; enfin, lord Paget présente le budget de la marine.

Le *Corriere mercantile* de Gênes, du 11 de ce mois, contient un document important: c'est la réponse de M. de Cavour, à une adresse que lui envoyait l'Union libérale. Dans cette lettre, en date du 7 février, M. le ministre sarde, après s'être félicité de ce que, grâce aux efforts du gouvernement du roi Victor-Emmanuel, l'idée nationale ne peut plus être séparée, en Italie, de celle de la liberté, s'exprime en ces termes:

« Je suis heureux de vous déclarer que l'Europe, de plus en plus convaincue par les nouvelles preuves de concorde et de constance que nous avons données, n'hésitera plus à acquiescer à nos ardents désirs. Ce n'est plus désormais un mystère que la diplomatie demande pour condition de son assentiment une nouvelle manifestation des vœux des peuples de l'Italie centrale. »

Nous remarquons également la phrase suivante:

« Il est de la plus haute importance que les élections envoient au parlement des représentants dignes du passé de l'Italie, dignes du splendide avenir qui s'ouvre devant elle. »

Si l'on en croit le télégraphe, le gouvernement autrichien aurait l'intention de contracter un emprunt; on se souvient que déjà plusieurs fois cette nouvelle a été donnée et démentie.

Le même courrier télégraphique annonce une large et complète amnistie du roi de Naples en faveur des individus arrêtés pour délits politiques.

Les nouvelles d'Italie sont d'ailleurs sans importance. Le journal que nous venons de citer annonce qu'on lui apprend de Turin que le nouveau mode d'élection pour l'Italie centrale sera définitivement le même que celui qui a été suivi pour les élections des députés de l'Italie centrale au parlement, c'est-à-dire qu'une fois les listes électorales dressées en appliquant largement la loi électorale actuelle, les comices seront avertis que les puissances amies ont

l'intention d'interroger de nouveau la volonté populaire; que les députés se réuniront de nouveau pour voter encore une fois l'annexion, et qu'ils viendront ensuite au parlement; une fois les élections terminées, M. Farini se rendra à Turin pour prendre possession de portefeuilles de l'intérieur.

On comprend que nous publions cette opinion du *Corriere* sous toutes réserves et nous avons d'autant plus de raison pour le faire que, si nous en croyons l'*Opinione* de Turin, la question relative à un nouveau vote de l'Italie centrale ne serait point encore résolue.

Ce journal dit que le moyen le plus expéditif et le plus simple serait de faire confirmer les votes par les assemblées qui les ont déjà exprimés; ce moyen ne paraît pas s'accorder avec les intentions des deux puissances occidentales, qui veulent que les députés soient retremés dans de nouvelles élections; mais, ajoute-t-il, comme le résultat serait le même, ce n'est pas la peine de discuter. Ce qu'il importe, c'est de ne pas perdre de temps.

Toutefois, il paraît, toujours d'après l'*Opinione*, que le comte Cavour serait d'avis d'adhérer à la proposition de nouvelles délibérations, ce qui serait un acte de déférence envers le gouvernement français.

Les feuilles allemandes sont à peu près vides; nous remarquons cependant un article assez vif de la *Gazette universelle* de Leipzig, qui prétend que les possessions italiennes sont une cause d'affaiblissement et de ruine pour l'Autriche qu'elle engage à s'appuyer sur les basses de ses propres forces et à abandonner toute possession extérieure qui divise et épuise ses ressources. — A. Esparbié. (*Le Pays*.)

Les journaux étrangers ont parlé d'une seconde circulaire qui aurait été écrite par M. de Cavour; nous croyons que cette nouvelle est inexacte.

La *Gazette autrichienne* avait prétendu, le 8 février, qu'un accident arrivé à sa machine l'avait empêché de paraître à l'heure; mais la vérité est qu'elle avait été saisie provisoirement pour son article contre le programme de la *Gazette de la Noblesse*.

FEUILLETON

L'ÂME DU NAVIRE.

(Suite.)

La jeune fille acheva par les strophes suivantes:

Et quelle est cette voix toujours mystérieuse,  
Gaie ou triste, brutale ou noble tour à tour,  
Mesurée à l'arrière, à l'avant furieuse,  
Qui pousse des jurons ou dit des chants d'amour?

Matelots, c'est la voix de l'Âme du Navire,  
Car tous les bâtiments qui flottent sur les mers  
Ont une âme aussi bien qu'un corps. — N'allez pas rire  
Au moins: ce serait mal d'en parler de travers:  
— Vous ne l'avez pas vue, osez-vous me dire;  
Avez-vous jamais vu la vôtre sous vos chairs?

Non, mais vous la sentez. L'âme du bord, de même  
Se fait sentir partout de tribord à bâbord.  
D'ailleurs, tous les vaisseaux reçoivent le baptême:  
Les baptiserait-on, si c'était du bois mort!

Jeanne, haletante, se rassit au milieu des applaudissements et des cris enthousiastes des braves gens de Rochetout.

On applaudissait la fée de la mer qui venait de chanter l'*Âme du navire*.

On applaudissait le poème et son auteur, qu'on croyait absent.

Galhauban, qui n'avait cessé d'observer Maurice, cria avec une joie inexprimable: *Vive le capitaine Grandfort!*

— Nous le tenons, petite sœur, dit-il tout bas à Jeanne; tu l'as sauvé encore une fois!

Galhauban se trompait.

— Dès demain, je partirai d'ici, pensait Maurice en essuyant de nobles larmes. Au lieu de me consoler, ils s'acharnent à augmenter ma douleur et mes regrets: qu'ils reçoivent donc mes adieux.

Le ciel était sombre, — les gens de Rochetout dansaient de joyeuses rondes maritimes; — la mer déferlait sur la côte avec une rage formidable, — de frais éclats de rire et d'aimables chansons se mariaient à la rumeur des flots, — la brise d'ouest grinçait dans la falaise par rafales, grand frais.

— Attention! dit le vieux pilote à son fils. Hormis qu'il n'y a pas de brume, voici un temps qui me rappelle la nuit où ta sœur et moi nous avons paré la coque à la *Mésange*.

Grandfort qui s'avancait tressaillit: — « Depuis le commencement de la veillée, Galhauban, Jeanne, ni même leur vieux père, n'avaient pu dire un mot qui n'eût apporté à son cœur quelque émotion à la fois douce et cruelle. »

— Père, votre fils ouvre l'œil, soyez calme, répondit le jeune pilote.

— Je ferai le quart avec lui; ajouta Jeanne.

— Bien, mes enfants! Bon quart donc! Je me sens las; voilà ce que c'est que vieillir! Je rentre me reposer un peu à la case.

— Bon soir, père!... Bonne nuit!

Une rafale aiguë arrêta le vieux pilote sur le seuil de sa demeure. Ses instincts de sauveteur l'emportaient sur la fatigue, et son regard, dont l'âge n'avait pas encore affaibli la portée, se fixa dans la direction du nord-ouest.

CHAPITRE XXXVIII. — RUPTURE.

La vaste table était enlevée. Mâts et voiles avaient été lestement rapportés à leurs postes à bord des barques ou des petits caboteurs amarrés dans la crique de Rochetout.

Sur la grève, devant l'auberge de la Fée de la Mer, on continuait à danser avec entrain. L'enseigne du cabaret d'un côté, la légende déclamée par Jeanne de l'autre, réveillant les souvenirs de chacun, la ronde de l'*Âme du navire*, augmentée de couplets de circonstance, eut tous les honneurs de la soirée.

Les pilotes, cependant, examinaient le ciel. Suivant leur vieil usage, ils appréciaient le temps, dissertaient, pronostiquaient; et, attendu l'aspect de la mer à cette époque de l'année, ils concluaient que le coup de vent de l'équinoxe d'automne avait dû commencer dans l'Atlantique depuis vingt-quatre heures tout au plus.

Le 23<sup>e</sup> bataillon des Bersaglieri de la brigade de Parme est arrivé à Florence le 9. Ce bataillon est en partie composé de jeunes émigrés de Trente, appartenant aux familles les plus distinguées de ce malheureux pays encore soumis à l'Autriche. Tous les officiers de la garde nationale, un grand nombre de garde nationaux, tous les officiers des troupes royales de Toscane et le 3<sup>e</sup> bataillon du 21<sup>e</sup> régiment toscan avec la musique des carabiniers, étaient allés les attendre et les ont reçus à la station. Beaucoup de citoyens étaient accourus et applaudissaient; la ville était pavoisée, les rues couvertes de monde. Tous se souvenaient qu'à pareil jour, il y a deux ans, le dernier grand-duc autrichien se sauvait de Florence pour se réfugier à Gênes, d'où il a été rejoint par les Autrichiens.

Toute la garde nationale de Milan a été convoquée le 12 février, afin de reconnaître ses officiers, et d'assister au serment qu'ils devaient prêter entre les mains du maire. — Havas.

On lit dans la partie officielle du *Moniteur* : Par décret impérial en date du 13 février, l'ouverture de la session du Sénat et du Corps-Législatif, primitivement fixée au 23 de ce mois par un décret du 18 janvier dernier, aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> mars 1860.

#### FAITS DIVERS.

Le *Moniteur* a publié lundi un décret autorisant l'entrée en franchise de droits, dans les ports de l'Empire, d'un grand nombre de produits naturels et fabriqués de l'Algérie dont la nomenclature est trop longue pour trouver place dans notre journal.

Cette mesure, depuis longtemps réclamée par le commerce de notre belle colonie, inaugure dignement la série de réformes douanières qui avant peu donneront un immense développement à toutes nos industries.

La feuille officielle publie également le tableau des importations des vins et eaux-de-vie en France pendant le mois de décembre 1859.

Il en résulte que 10,815 hectolitres de vins ordinaires, 2,013 hect. de vins de liqueur et 6,520 hect. d'eau-de-vie de toute sorte sont entrés en France pendant le mois précité. La plus grande partie des vins, 8,195 hect., provient d'Espagne; l'Angleterre a fourni 3,054 hect. d'eau-de-vie de toute sorte.

— Par un décret du 13 février, M. le général de division de La Rue est élevé à la dignité de sénateur.

M. Benedetti, ministre plénipotentiaire et directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire hors sections.

— Le *Moniteur* annonce que M. le chevalier des Ambrois de Nevache, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Sardaigne, a eu l'honneur d'être reçu par l'Empereur en audience particulière, et de remettre ses lettres de rappel à Sa Majesté impériale.

— On lit dans le *Courrier du Luxembourg* : Il vient de se passer un drame terrible dans les

Ardennes, sur la route de Wiltz à Bastogne. Quatre individus revenaient ensemble, pendant la nuit, d'une localité avoisinante où il y avait eu un marché. Ils étaient tous quatre pris de vin. De la pluie vint à tomber, et un de ces individus ouvrit un parapluie. Deux de ses compagnons voulurent le partager de force. Il s'ensuivit une lutte très-violente. L'individu muni de ce parapluie avait aussi une canne-épée.

Il tire son épée, fond sur l'un de ses adversaires, lui porte deux coups, dont l'un lui traverse la gorge, l'autre la poitrine, l'étend mort à ses pieds; puis, se tournant vers son second antagoniste, il lui donne également un violent coup.

Celui-ci, cependant, armé d'une canne, prend l'offensive, s'avance à son tour sur le meurtrier de son camarade, lui assène, quoique mortellement blessé lui-même, plusieurs coups violents, le fait reculer jusqu'au bord d'un torrent grossi par les pluies, l'y précipite et l'y noie. Il tombe bientôt après, mort également.

Le quatrième individu, seul témoin de cette lutte horrible, se voyant seul, fut saisi tout-à-coup d'une peur violente et se sauva à toutes jambes.

— LES RATS DANS L'INDE. — Les Indiens ont une ingénieuse méthode pour prendre les rats. Dans les lieux où ces animaux sont en grand nombre et font beaucoup de dégât, ce qui arrive le plus souvent dans les maisons renfermant du riz ou du blé, on attache à l'orifice d'un sac troué un nœud coulant. Du blé ou de la farine est disposé à l'entrée du sac, de façon à engager l'animal à entrer. Quand tout est préparé, le guetteur se place de façon à voir parfaitement l'entrée du sac; il tient dans sa main la corde à nœud coulant, et il attend. Quand un rat est entré dans le sac, il ne tarde pas à être suivi par cinq ou six autres. Aussitôt que l'Indien juge qu'il fera une bonne capture, il tire la corde, le sac se ferme et les rats sont pris. On en prend beaucoup de cette manière, et même cela suffit pour purger un pays de la vermine qui s'y trouve en quantité. Ce n'est pas peu de chose que la destruction des rats aux Indes. Ces animaux sont très-gros, ils se retournent contre l'homme qui les poursuit et le mordent dangereusement. (Globe.)

— LA CULTURE DE L'ASPERGE AU BORD DE LA MER. — M. Jules Lachaume, architecte de jardins à Westchester (Amérique du Nord), envoyait à Strasbourg, il y a quelque temps, dit le *Moniteur de l'agriculture*, les détails suivants sur la culture de l'asperge.

Ayant vu l'asperge croître, au bord de la mer, à l'état sauvage, dans du sable pur, recouvert de 16 à 18 centimètres de varechs et de joncs, dans un pays où en hiver nous avons 18 à 20 degrés de froid et en été de 36 à 40 degrés de chaleur, et arriver à une splendide végétation (car les pieds mesuraient, au printemps, de 2 à 3 centimètres de diamètre), j'ai transplanté cette asperge dans mon jardin; mais, livrée à la culture ordinaire, cette plante végétait et dégénérait, comme je m'en suis assuré, par suite du manque d'eau salée.

Aussi, pour remédier à cet inconvénient, ai-je, en plantant un carré entier par la méthode française ordinaire, ajouté à la terre une quantité de sel et de sable; de plus, la deuxième année, j'ai ajouté au terrain ainsi préparé une couche de sable de 3 à 5 centimètres de haut, avec trois couches de sel, l'une

au mois de mars, l'autre au mois de juillet, et la troisième en octobre.

Ce sel provenait en partie de saumure ayant servi à saler la morue ou la viande. Par ce procédé, j'ai obtenu les plus belles asperges du comté, avec un goût délicieux, sans fibres, et d'une grosseur remarquable.

Il ne me restait plus qu'à imiter le paillis naturel amené par la mer, les joncs et les varechs, j'ai choisi la sciure de bois, bien préférable à la paille, qui faisait courber les asperges.

Nous livrons cette lettre aux praticiens, persuadés qu'ils trouveront dans l'emploi du sel et de la sciure une économie et un avantage.

Pour faits divers : P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 14 février. — On assure que le gouvernement n'a reçu aucune communication relative à un projet de conférence des quatre puissances, annoncé par l'*Opinione* de mercredi. Une conférence serait moins probable qu'un congrès.

Vienne, 13 février. — On donne comme authentique que l'analyse publiée d'une prétendue réponse de l'Autriche à la dépêche de M. Thouvenel ne repose nullement sur des documents émanant du gouvernement.

Madrid, 13 février. — Hier, à Tétouan, un *Te Deum* a été chanté dans l'église récemment consacrée. La municipalité, composée d'habitants notables et riches, est chargée de la police de la ville et des fournitures aux troupes. Le commerce reprend. Les habitants fraternisent avec la troupe.

On s'attend à quelque action importante par l'escadre. Le général en chef O'Donnell a ordonné hier une reconnaissance du Riff.

Copenhague, 14 février. — L'évêque Monrad a déclaré qu'il était disposé à former un cabinet. Il arrivera à la fin de la semaine.

Marseille, 15 février. — Rome 11 février. — M. de Gramont a présenté au Pape MM. de Cadore, de Gabric et de Moges.

La situation est du reste plus satisfaisante à Rome, et les consolidés romains ont monté à 76 25.

Il y aurait, dit-on, des désertions à Pérouse depuis la proclamation du général Fanti.

Naples, 11 février. — Il n'y a pas de changement de ministère.

L'armée des Abruzzes manquait de vivres, parce qu'en ce moment la neige intercepte toutes les communications.

Pas de nouvelles de Sicile. — Havas.

#### VARIÉTÉS.

La *Revue algérienne et coloniale* a publié, dans sa livraison de décembre dernier, le récit d'un intéressant voyage accompli l'année dernière par M. Boudierba, interprète de l'armée d'Algérie, de Laghouat à R'at (Afrique centrale). Nous y trouvons la description suivante du pays habité par les Touaregs-Azeguer :

Les Touaregs-Azeguer habitent deux immenses plateaux séparés l'un de l'autre par une dépression

Ils étaient rigoureusement dans le vrai. Jeanne et Galhauban se tenaient à l'écart, sur une hauteur non loin de la *Roseville* :

— Je suis content, disait le jeune pilote; M. Grandfort, vois-tu, est toujours marin comme toi et moi!...

— Je t'ai obéi, Gal, mais j'ai peur! répondit Jeanne.

Maurice les rejoignait :

— Mes bons et fidèles amis, leur dit-il, parlons enfin sans témoins. Vous m'avez fait éprouver les plus nobles et les plus douces émotions : merci!... On est heureux, on est fier d'avoir pu mériter une telle affection! Vos intentions étaient fraternelles, je vous en exprime ma reconnaissance; et pourtant, permettez-moi d'ajouter que vous avez fait saigner mon cœur en pure perte.

— Non! capitaine, non! dit Galhauban.

— Vos éloges réparent-ils les outrages que j'ai subis? Vos chansons, vos récits, vos moindres propos exaltaient la mer et ses travaux, c'est-à-dire la carrière qui me ravit le bien suprême.

— L'honneur? capitaine. Mais votre honneur est sans tâche, et la vérité, n'en doutez point, éclatera au grand jour!

— La calomnie retombera sur les calomnieurs! ajouta Jeanne.

— Quoi qu'il arrive, dit Maurice avec efforts, n'espérez pas que je consente à redevenir marin. La mer est une receleuse infâme qui se fait la complice des barateurs et des pirates, qui dérobe leurs crimes à toutes recherches,

qui les abrite, qui les protège, n'a de faveurs que pour eux et ne réserve, l'ingrate! que honte et tortures à qui-conque l'aime d'une passion désintéressée!

— Pardon, capitaine! la mer est si peu receleuse, qu'un navire se retrouve toujours, entier ou en morceaux. Proportion gardée, il y a plus de recéleurs et de voleurs en terre ferme que sur la mer; à terre, il se commet bien plus d'injustice!...

— Elles sont moins irréparables, interrompit Maurice.

— Et puis c'est mal, mon capitaine, de douter ainsi de la bonté de Dieu.

— Quand je suis entre vous, mes amis, je ne saurais en douter. Je dis plus : j'espère fermement que justice me sera rendue... mais trop tard! trop tard!...

— Trop tard! répéta Jeanne; ne parlez pas ainsi, Monsieur Maurice. Oubliez les misérables qui vous ont trahi, les envieux qui ont fait peser sur vous des apparences odieuses, les aveugles qui n'ont pas encore ouvert les yeux à l'évidence. Ne retournez pas avec acharnement le fer dans la blessure. Jetez plutôt un regard sur de braves gens tels que mon père. Est-il carrière mieux remplie que la sienne? L'hiver dernier encore il a sauvé vingt bâtiments en détresse. A voir sa barque alors, on eût dit qu'elle entendait les cris de désespoir que, d'après notre légende, jettent les navires sur le point de périr. Elle volait sur les lames comme un ange du ciel. Mon père, qui la dirigeait, arrachait, au péril de ses jours, marins et passagers aux horreurs du nau-

frage. Est-il rien de plus beau?

— Ah! mon capitaine, le danger! le danger! Qui vous rendra les dangers, si vous vous barricadez en terre ferme? Tenez, ma sœur Jeanne ne vous dit pas qu'elle est venue encore bien des fois au large à bord de la *Roseville*. C'étaient là ses beaux jours de vacances, quand on lui permettait de s'échapper du château...

— Ta sœur, Galhauban, serait digne d'être la reine d'un vaisseau de guerre; moi, je suis chassé de la marine marchande.

— Non! vous n'en êtes pas chassé, Monsieur Maurice! s'écria Jeanne; et, plus que personne, vous seriez digne de commander un vaisseau, si vous n'aviez la faiblesse de désespérer de l'avenir. Ah! rappelez-vous ce que fait l'âme du navire, quand le naufrage ou le fer des démolisseurs l'ont forcée à s'éloigner de sa carène chérie. Elle ne désespère pas, elle! Des cieux où elle plane encore sur l'Océan, elle n'aspire qu'à renaître : « Elle aime trop la mer pour aimer le repos! »

— Jeanne! Jeanne! Vous savez bien qu'un repos hon-teux ne saurait me convenir.

— L'âme du bord renaîtra! poursuivit Jeanne; elle affrontera de nouveaux périls pour en triompher cette fois... Elle en triomphera, Monsieur Maurice, oui, elle en triomphera!... Et mon père m'a dit, Monsieur le capitaine, comment vous définissez l'âme du bord.

— Il nous a répété vos propres paroles, ajouta Galhauban, telles que vous les avez prononcées à bord de la

de terrain nommé Ouairret, au milieu de laquelle est bâtie R'at. L'un, commençant au sud de la ville, va rejoindre à l'ouest celui des Touaregs-Hoggar; l'autre, d'une largeur moyenne de 25 lieues, part du nord et se prolonge sur une étendue de 130 lieues jusqu'à Tuskirine, où il se termine en pointes, ce qui lui donne comme étendue moyenne 3.250 lieues carrées. La partie ouest est plus basse que la partie est. Deux grands bassins reçoivent les eaux de ce plateau: l'Oued Ir'er'er, à l'ouest, et la vallée dite Ir'er'aren, à l'est. Aujourd'hui, cette dernière se trouve entièrement barrée par les dunes; mais il est probable qu'autrefois elle allait rejoindre l'Oued Ir'er'aren; plusieurs parties de son lit que le sable n'a pas encore envahies, se retrouvent parfaitement au milieu des dunes et semblent venir à l'appui de cette dernière assertion.

Le plateau est coupé du S.-O au N.-E. par plusieurs rivières qui toutes viennent se jeter dans Ir'er'aren. C'est dans cette vallée formée par le lit de ces dernières que les Azeguer établissent leurs campements.

Une heure et demie nous avait suffi pour descendre au fond de la vallée, qui en cet endroit prend le nom de Issaoui; devant nous s'étendait la petite chaîne de montagnes dont j'ai parlé plus haut et qui, sous le nom de Tuskirine, forme l'extrémité du grand plateau des Azeguer.

Au pied de cette chaîne se trouve une petite source de 1 m. 50 de profondeur. L'eau qu'elle fournit est peu abondante et arrive à 50 centimètres en contrebas du sol. Au-dessus apparaît un filon de carbonate de fer dont l'épaisseur varie de 5 à 10 mètres, à une inclinaison de 35° S.-E. Il est encaissé dans des grès auxquels il communique sa teinte noire.

Sur le bord de la source, je remarquai une petite plante sans tige dont les feuilles affectent la forme d'un fer de lance. J'allais la saisir lorsque Si Othman me prévint de la prendre avec précaution parce qu'elle était vénéneuse. Je m'empressai naturellement de l'enlever tout entière pour la faire figurer dans mon herbier. La sécheresse qui règne depuis six ans dans le pays a tellement brûlé le terrain, que c'est la première plante qui m'ait encore paru mériter une attention particulière.

Notre direction a toujours été sud jusqu'à Tuskirine. Rendus à ce dernier point, nous obliquons légèrement à l'est afin de gagner Aïn-Tabelbalet où nous arrivons sur les onze heures et demie du matin.

Un palmier, une maison non achevée et des murs en mottes destinés à servir d'enclos à quelques jardins, sont les seuls restes d'un essai de culture tenté dans la vallée par un homme du Touat, que les tracasseries continuelles des Touaregs ont obligé à quitter les lieux. La source est maçonnée en pierre à une profondeur de 6 mètres: l'eau en est douce et abondante; elle arrive à 50 centimètres du sol. Sa température est de 23° et celle de l'air de 30°.

Le tohl commence à devenir plus abondant; la vallée fournit du drine et du guetaf.

Je fus à même de constater par mes propres yeux un fait qui paraît incroyable et donnera une idée du degré de misère auquel sont tombés les malheureux qui habitent ce pays. Ils disputent aux insectes leur nourriture. J'ai vu des femmes creuser la terre

pour en retirer les graines de drine que les fourmis y avaient amassées, en ayant soin toutefois de leur en laisser la quantité nécessaire pour ne pas mourir de faim. J'appris également de leur bouche que cette graine, dont chaque fourmilière donne environ de quoi remplir un tebek (sorte de plat fait en sparterie), constitue presque leurs seules ressources, avec le guetaf et les graines de tohl. Elles mangent également la gomme que produit ce dernier.

M. Boudërba termine son intéressant récit par les conclusions suivantes:

Le grand désert, malgré sa monotonie et son aridité, est loin d'être aussi terrible qu'on le pense; presque partout il suffit de creuser à une petite profondeur pour trouver de l'eau. Je crois même que dans El Gassi on atteindrait à quinze ou vingt mètres la nappe d'eau que j'ai retrouvée sur ma route. Au dire des Touaregs, une année pluvieuse suffit pour couvrir d'une végétation puissante pendant trois ans ces contrées ordinairement si nues.

Les Touaregs, quoique cupides, paresseux et mendiants, ne sont ni traîtres, ni voleurs, et ne sont certainement pas aussi féroces que les Arabes nous les avaient représentés, et sans les événements du Touat, suites de l'arrivée de Mohammed-ben-Abdallah, nos caravanes pourraient parcourir en toute sûreté les routes qui mènent de Ouargla au Touat et à R'at.

Je parle ici des Azeguer dont j'ai traversé le pays dans un moment d'anarchie et d'exaltation fanatiques, sans avoir jamais eu à me plaindre du moindre vol. Les Kilouï d'Ahir jouissent d'une meilleure réputation que les Azeguer.

Quant aux Hoggar et Snigou, je ne les connais que d'après les récits des Azeguer qui ne les aiment pas.

Le commerce du centre de l'Afrique, loin d'être une utopie, existe, et les Anglais, qui en ont en ce moment le monopole, le savent bien.

Leurs produits y pénétraient par la Guinée, la Sénégambie, le Maroc, Tripoli et l'Égypte. Pour arriver à ce but, ils ont mis du temps et de la persévérance, et n'ont pas reculé devant des obstacles que leur caractère entreprenant a su vaincre. Ainsi leur premier soin, avant de chercher à donner un écoulement à leurs marchandises par Tripoli, a été de savoir quels pourraient être sur cette route, leurs colporteurs dans le centre de l'Afrique, et immédiatement ils ont choisi pour cet office les marchands de Rhadamès qui, depuis des siècles, font le commerce dans ce pays.

Des négociants anglais vinrent s'établir à Tripoli, et sans calculer les mauvaises chances que pouvaient courir leurs capitaux dans ces pays éloignés de tous moyens de répression, ils engagèrent les R'adamsia à prendre chez eux à crédit toute espèce de marchandises, convaincus que l'intérêt ramènerait toujours leurs débiteurs près d'eux. Aussi est-il arrivé que plusieurs d'entre eux aujourd'hui ont des associés dans cette ville.

L'Angleterre a non-seulement trouvé un débouché pour ses produits, mais encore des partisans qui la représentent aux yeux des peuples de l'Afrique comme la nation la plus puissante et la seule amie des musulmans.

Rien n'empêche notre commerce de suivre cette voie; nous avons sous la main deux tribus intelli-

gentes connaissant parfaitement le pays, les Chamba et les gens du Souf qui ne demandent pas mieux que de remplir le même rôle que les R'adamsia. Eux supporteraient les fatigues et les ennuis de ce long voyage, les négociants français fourniraient les capitaux et les bénéfices seraient partagés par moitié. Des bénéfices de 30 à 40 pour 100 comme ceux sur lesquels on peut compter ne doivent pas être dédaignés à une époque où une maison de commerce fait de brillantes affaires lorsque ses marchandises lui rapportent au plus, en moyenne, 10 pour 100.

Une fois nos produits connus dans ces pays, les R'adamsia, les Touatia et autres viendraient les chercher chez nous; alors votre commerce, pour faciliter nos relations et abrégier la longueur de la route, devra avoir ses représentants à Laghouat, dans le Mزاب et même Ouargla. Une fois lancés sur cette partie du pays, nos relations commerciales prendront un rapide développement.

Pour nous assurer définitivement ces avantages que nous avons sous la main, il faut du temps et de la persévérance. Il faut s'attendre à rencontrer des obstacles, des déceptions même; mais, au lieu de se rebuter à la première difficulté, s'attacher à les vaincre, et, je le répète, pour atteindre ce but, il suffit de le vouloir réellement.

La sixième livraison des GRANDES USINES DE FRANCE vient de paraître à la Librairie-Nouvelle. Elle renferme, entre autres détails intéressants sur l'Imprimerie en général, un précieux tableau indiquant l'alphabet entier des différents caractères employés à l'IMPRIMERIE IMPÉRIALE depuis 1540 jusqu'à nos jours. — A ce tableau qui permet de constater le progrès, suivant les uns, ou la décadence, suivant les autres, de la gravure en caractères, l'Imprimerie impériale a bien voulu ajouter un curieux spécimen de ses principaux types orientaux. Elle a bien voulu aussi, pour montrer que la gravure sur bois n'est pas un art nouveau, communiquer une planche représentant les *Quatre Évangélistes*, tirée sur le bois original gravé par la main de Sébastien Leclerc.

En envoyant au directeur de la Librairie-Nouvelle, boulevard des Italiens, n° 15, 12 francs, soit en un mandat, soit en timbres, on recevra franco, par la poste, en France et en Algérie, 20 livraisons, formant un magnifique volume.

Parmi les nombreux recueils littéraires qui se publient à Paris, il en est un, la PRESSE LITTÉRAIRE, que nous pouvons recommander en toute confiance à nos lecteurs. La PRESSE LITTÉRAIRE date de 1852. Elle paraît le 5 et le 20 de chaque mois, en une double feuille très-grand in-4° à 3 colonnes, c'est-à-dire 48 colonnes, contenant environ deux cent mille lettres, ou à peu près la matière d'un volume in-8°. HISTOIRE, ROMANS, NOUVELLES, LÉGENDES, CHRONIQUES, POÉSIES, VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES, CRITIQUE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE, BIBLIOGRAPHIE, MÉLANGES ET FAITS DIVERS, telles sont les matières qui remplissent les colonnes de la PRESSE LITTÉRAIRE. Chaque numéro contient plusieurs chapitres d'un roman inédit, — ordinairement choisi parmi les meilleurs productions de la littérature anglaise, — une ou deux Nouvelles de nos auteurs les plus aimés, une revue de quinzaine, des variétés, des

Mésange, en présence de maître Madurec: « L'âme du navire est l'ensemble de toutes les nobles aspirations des marins qui le montent, et se compose d'abord de l'énergie du capitaine!... »

— Vous essayez de me mettre en contradiction avec moi-même. Vous ne tenez aucun compte des cruelles circonstances qui m'ont déterminé à renoncer pour toujours à la mer.

— Pour toujours!... Non, capitaine, vous avez l'âme d'un marin!

— Pour toujours!... Non, Monsieur Maurice. Vos vers, votre peinture, vos paroles mêmes disent le contraire.

— Mes paroles!... Et en quoi donc?

— Jeanne vous entendait, bien malgré elle, la chère enfant, lorsque vous me racontiez votre typhon et que vous me décriviez votre *Esprit des Eaux*.

Maurice soupira.

— Votre amitié, votre enthousiasme, dit-il, feraient fléchir ma résolution, si c'était possible... mais elle n'a pas été prise à la légère, elle est irrévocable...

— Votre cœur est ulcéré, Monsieur Maurice! dit Jeanne. Nous sommes sûrs, nous, de guérir votre blessure...

— Il est vrai, Jeanne, que vos douces paroles me charment et pourraient me consoler. Malheureusement la soirée d'aujourd'hui a dissipé mon dernier rêve...

— Que voulez-vous dire? Monsieur.

— Je viens vous faire mes adieux, Jeanne! Au point du jour, Maurice sera parti de Rochetout.

— Oh! capitaine! fit Galhauban avec douleur.

— Ah! Monsieur! s'écria Jeanne, vous disiez à mon frère que vous m'aimiez...

— Je vous aime, Jeanne! Mais le devoir, l'honneur, l'affection même que je vous ai vouée, m'obligent à m'exiler loin de vous!...

— Le devoir, l'honneur, non!... dites la folie, une obstination coupable, un sentiment de courroux irréfléchi, Monsieur, une impardonnable faiblesse...

— Ah! Mademoiselle, des reproches encore! des paroles sévères toujours!...

— Quand vous nous abandonnez par un vain caprice! quand vous renoncez au combat, puis-je tenir un autre langage? Vous désertez, Monsieur!... Eh bien! reprenez cet anneau qui me fut donné par le capitaine Grandfort!...

— Oh! Mademoiselle!... Grâce! Ne me faites pas une telle injure.

— Monsieur, si le capitaine Grandfort, que je révérais avant de l'aimer, avait péri en mer, je l'aurais pleuré comme une sœur!... mais je sais être forte, je me résigne même à être vaincue!... Le capitaine Grandfort rompt avec son passé de marin, il amène pavillon devant l'injustice et la calomnie au lieu de combattre jusqu'à la dernière extrémité... Que tout soit donc fini entre nous!... J'arracherai son souvenir de mon cœur, comme j'ôte de ma main cette bague d'or... Reprenez-la, monsieur!

— Jamais!...

— Je l'exige!

— Jeanne, vous me rendez au désespoir.

— Vous avez juré de vivre.

— J'ai juré aussi de ne plus être marié: mais si vous daigniez agréer mes vœux...

— Oh! n'achevez pas! la fille du pilote, vous le savez, ne peut être la compagne que d'un marin. Cet anneau, symbole de sauvetage et de salut, vient de votre mère! Ne souffrez point que je le jette à vos pieds!

Galhauban s'interposa et prit la bague:

— Je la lui rendrai bientôt! dit-il à Grandfort.

— Merci! merci! mon loyal camarade! s'écria ce dernier avec effusion.

— Camarade, non!... *matelot* ou rien!... Ah! vous nous dites adieu, capitaine! et vous voulez nous quitter! Je m'acharnerai sur vos pas, moi! Je veux que ma sœur soit heureuse et vous aussi!

— Assez, Galhauban! interrompit Jeanne avec fierté, Monsieur met dans ses refus une opiniâtreté blessante.

Jeanne!... pardon!

— Adieu, monsieur Maurice! dit la jeune fille irritée.

— A revoir, capitaine! ajouta Galhauban.

Jeanne ne permit plus que Maurice la suivit; elle s'éloignait au bras de son frère.

Grandfort demeura plongé dans une sombre rêverie.

(La fin au prochain numéro.)

mélanges et tous les faits intéressants publiés par les grands journaux. C'est sans contredit le recueil le plus complet, le plus attrayant, le plus varié de ce genre, et la PRESSE LITTÉRAIRE pourrait s'appeler le *Journal des Journaux*. Le succès obtenu de nos jours par la traduction des romans anglais est parfaitement justifié par le mérite de ces ouvrages, dont on peut permettre la lecture à tous les membres de la famille. Au nombre de ceux publiés par la PRESSE LITTÉRAIRE, nous mentionnons SHIRLEY, par Currer Bell; LETTICE ARNOLD, par Miss Marsh; EVELYN FORESTER, touchante étude du cœur féminin, par Miss Marguerite Power; CRICHTON, roman historique, peintre animée de la cour de France sous Henri III, par Harrison Ainsworth; LA FILLE DE L'AVARE, du même auteur, etc. Le prix d'abon-

nement à la PRESSE LITTÉRAIRE est de HUIT francs par an, 4 fr. 50 pour six mois. Quelques-uns des romans anglais publiés par la PRESSE LITTÉRAIRE ayant été réimprimés en volume et étant la propriété du journal, seront donnés en prime, et envoyés franco, à toute personne qui s'abonnera d'ici au 1<sup>er</sup> octobre prochain, savoir: aux abonnés d'un an, 4 volumes: CRICHTON, par Ainsworth, 2 volumes, et EVELYN FORESTER, par Miss Power, 2 volumes. Les abonnés de six mois recevront seulement le dernier de ces ouvrages. Bureaux à Paris, rue Saint-Honoré, 257. — Envoyer un mandat sur la poste à M. le Directeur de la PRESSE LITTÉRAIRE. On s'abonne aussi par l'entremise des Libraires et des Directeurs de poste.

TAXE DU PAIN du 16 Février.  
Première qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 16 c. 66 m.  
Seconde qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 14 c. 16 m.  
Troisième qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 11 c. 66 m.

BOURSE DU 14 FÉVRIER.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 67 75  
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 97 55.

BOURSE DU 15 FÉVRIER.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 67 65.  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 97 55.

P. GODET, propriétaire-gerant

A VENDRE

Une RENTE perpétuelle de 292 fr.

Payable en deux termes, et garantie par hypothèque.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (80)

A VENDRE

UNE MAISON,

Nouvellement restaurée,

Située à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

Cette maison, devant laquelle est une belle cour d'entrée, comprend :

Au rez-de-chaussée: vestibule, salle à manger, à la suite une galerie vitrée donnant sur le jardin, office, cuisine; à côté de la salle à manger une grande pièce à cheminée, avec cabinet; sous la cuisine une cave voûtée, à côté une pompe; à gauche de la cour une chambre basse, pouvant servir de remise pour deux voitures.

Au 1<sup>er</sup> étage: vestibule, salon, chambre à coucher avec cabinet de toilette, une autre chambre à coucher,

donnant sur le jardin, avec cabinet de toilette et lieux à l'anglaise; deux autres chambres à coucher avec cabinet de toilette; escalier de service, mansarde et greniers. — Jardin de deux ares vingt centiares, derrière la maison; lieux d'aisances;

Au bout du jardin, une cave ou serre-bois avec grenier au-dessus.

Au midi de la maison, et au bout de l'allée qui la sépare de celle actuellement occupée par M. Léger, un serre-bois, avec grenier au-dessus, et un espace de terrain où l'on pourrait faire une belle écurie.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, n° 8. (524)

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n° 10.

S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36. (69)



Saumur, imprimerie de P. GODET.

PUBLICATION NATIONALE Soncription ouverte, en France, pendant un mois, à partir du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1860, ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE DU MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE :

NAPOLÉON DANS L'EXIL.....  
DERNIERS MOMENTS DE L'EMPEREUR

par le docteur O'MÉARA et le docteur AN TOMARCHI, l'un et l'autre médecins de l'illustre exilé — récit le plus complet — le seul commençant à bord du vaisseau le *Bellérophon*, en 1815, et finissant à l'agonie de l'Empereur, en 1821, sur le rocher de Ste-Hélène.

Une livraison par semaine — 8 pages de texte sur beau papier, grand in-4° — une magnifique gravure sur bois par livraison — soit environ 40 livraisons formant, avec une belle couverture, un volume complet.

Prix de la Souscription : 3 francs pour les départements (pour l'ouvrage entier).

On se rappelle l'immense succès obtenu, il y a vingt ans, par le *Mémorial de Sainte-Hélène*, mais son prix élevé ne le rendit accessible qu'aux classes riches. — Cependant c'est là l'ouvrage du peuple par excellence, et c'est pour en doter les masses, si sympathiques au second empire, que nous faisons une édition populaire d'un extrême bon marché. Grâce au progrès du tirage à la mécanique, et de la gravure sur bois, nous avons pu résoudre ce problème, insoluble il y a vingt ans, sans pour cela nuire en rien à la bonne exécution du livre.

Ainsi, le Pauvre comme le Riche, — l'Artisan, — le Soldat, — le Laboureur, — tous les Admirateurs en un mot du grand homme, c'est-à-dire tout le monde, — pourront connaître ces pages mémorables et véridiques dignes par la noblesse et l'élévation des pensées du héros qui les a inspirées. — Monument véritablement national et populaire élevé à la mémoire du plus grand homme des temps modernes, rien ne sera négligé, malgré l'exiguïté de son prix, pour le rendre, dans toutes ses parties, digne de sa haute destination.

Toute personne, qui, d'ici au 1<sup>er</sup> février prochain, effectuera sa souscription en envoyant, en un mandat sur la poste ou en timbres-postes, la somme de 3 fr., à M. PAUL ALAZARD, DIRECTEUR, 34, rue Saint-Marc, à Paris (bureaux de la *Semaine illustrée*), recevra franco ledit ouvrage à raison d'une livraison par semaine, à partir du 1<sup>er</sup> février, et en outre, à titre de PRIME GRATUITE: Une magnifique Carte coloriée du théâtre de la guerre en Chine qui se vend dans le commerce 1 fr. 25 c.

LE JOURNAL AMUSANT  
(JOURNAL POUR RIRE)

Paraît tous les samedis et donne, chaque fois, un très-grand nombre de DESSINS COMIQUES, CARICATURES, SCÈNES DE MOEURS, PORTRAITS-CHARGES DES HOMMES EN RÉPUTATION, PARODIES DESSINÉES DES PIÈCES DE THÉÂTRE EN VOGUE, etc., etc.

Le *Journal amusant* se voit à Paris dans tous les cafés, tous les établissements publics de quelque importance; on le voit aussi sur toutes les tables de salon: c'est le plus répandu de tous les petits journaux non politiques. C'est aussi le moins cher de tous les journaux de dessins comiques.

Les abonnés du *Journal amusant* reçoivent gratis le MUSÉE FRANÇAIS, journal mensuel, qui publie DE TRÈS-GRANDS DESSINS SÉRIEUX, DES COPIES DE TABLEAUX CÉLÈBRES, DES VUES INTÉRESSANTES, en un mot, DES OEUVRES D'ART.

Prix du *Journal amusant*: trois mois, 5 francs; six mois, 10 francs; un an, 17 francs.

On souscrit en envoyant un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère.